



Bourse ATHLÈTE CIVIL(E) par excellence 2024-2025

Description de la bourse

La bourse “*Athlète Civil(e) par excellence 2024-2024*” est décernée à un(e) athlète de cheerleading qui incarne l'esprit d'excellence tant sur le plan sportif qu'académique. Ce prix reconnaît non seulement l'implication sportive en cheerleading, mais aussi l'engagement envers l'éducation, le travail d'équipe et le leadership.

Informations importantes

Montant de la bourse	500\$
Nombre de bourses offertes	2
Début du dépôt des candidatures	15 janvier 2025
Fin du dépôt des candidatures	28 février 2025 à 23h59
Annonce du lauréats(es)	13 avril 2025

Critères d'admissibilité

1. **Âge** : Aucune limite. Si le/la candidat(e) est mineur(e), l'approbation de ses parents est requise pour poser sa candidature.
2. **Statut d'athlète** : Le/la candidat(e) doit obligatoirement faire partie d'une équipe civile de cheerleading pour la saison 2024-2025.
3. **Participation** : Le/la candidat(e) doit obligatoirement participer en tant qu'athlète civil(e) à la compétition *Coupe Canada de Kick's Événements* du 12-13 avril 2025.

Critères de sélection

1. **Engagement Sportif** : Le/la candidat(e) doit démontrer son engagement en cheerleading par sa présence, sa ponctualité, son attitude, son dynamisme, sa gestion du stress, etc.
2. **Engagement Académique** : Un dossier académique solide est un atout. Le/la candidat(e) doit maintenir une moyenne satisfaisante tout en consacrant du temps à son entraînement et à ses compétitions. Il n'est pas obligatoire d'être encore aux études pour poser sa candidature pour cette bourse.
3. **Leadership et Esprit d'Équipe** : Le/la lauréat(e) doit faire preuve de qualités de leader, en inspirant ses pairs et en favorisant l'esprit d'équipe au sein de son équipe de cheerleading et de son club.
4. **Implication Communautaire** : Une participation active à des initiatives communautaires ou des projets de bénévolat est un atout.



Bourse ATHLÈTE CIVIL(E) par excellence 2024-2025

Cette bourse vise à encourager les athlètes à poursuivre leurs rêves tout en équilibrant leurs responsabilités académiques et sportives. Le/la lauréat(e) recevra un soutien financier qui pourra être utilisé pour des frais de scolarité, des frais d'inscription en cheerleading, des formations supplémentaires, etc.

Comment déposer sa candidature

1. **Formulaire de dépôt** : Remplir le *Formulaire de dépôt de candidature*.
2. **Bulletin** : Joindre son dernier bulletin scolaire, si toujours aux études.
3. **Lettre de référence** : Si vous n'êtes plus aux études, veuillez joindre une lettre de référence de votre employeur/supérieur immédiat.
4. **Lettre de motivation** : Écrire une lettre de motivation d'une page sur le sujet suivant:
Comment le cheerleading a-t-il façonné ton développement personnel et tes ambitions futures. tant sur le plan sportif et académique que dans ta vie quotidienne?
5. **Formulaire de recommandation** : Faire remplir le *Formulaire de recommandation-Athlète* par son entraîneur(euse) actuel(le), attestant de ses performances et de son engagement.

Remise de la bourse

Les bourses "**Athlète Civil(e) par excellence 2024-2025**" seront remises lors de la compétition de cheerleading *Coupe Canada de Kick's Événements* du 12-13 avril 2025.

Les lauréats(es) seront contactés(es) par courriel au cours de la semaine suivant la compétition. Les bourses seront payées au plus tard le 31 mai 2025.

Exclusion

Les employés de Kick's ne peuvent pas poser leur candidature pour la bourse.